

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire

du 11 Juin 2021

Vertige Montfermeil

L'an deux mille dix-neuf vingt et un, le onze juin à 19h45 heures, les membres de l'association, se sont réunis au gymnase Henri Vidal à Montfermeil sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par M BOCKET Cyrille en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Mme SIMONNOT ;

Le président constate que 22 membres sont présents et 51 sont représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 73 sur 242 membres (quorum supérieur à 20 % selon les statuts). Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;
- approbation du budget pour l'exercice 2021
- questions diverses.

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats.

Le bureau est donc composé de :

- Cyrille BOCKET, président, juge de voies, de blocs, président de jury
- Sébastien GENDT, vice-président, initiateur SAE, encadrant lundi
- Corinne BOURAS, trésorière, encadrante
- Véronique SIMONNOT, secrétaire, initiateur SAE, juge de voies, de blocs, présidente de jury, encadrante

Siègent au conseil d'administration :

- M. Damien BOCKET, directeur sportif, chef-ouvreur régional, responsable gestion des ouvertures et achat de prises
- Mme Karine BOILLOT, membre du bureau, initiateur SAE, encadrante mercredi

- M. BOMBE Gabriel, gestionnaire EPI
- Mme BOURAS Elodie, initiateur SAE
- M. BOURAS Ludovic, juge bloc et difficulté
- Mme Catherine DELOUR, initiateur grande voie, juge de difficulté, ouvrier club
- M. Valentin GOMEZ, membre du bureau, initiateur SAE
- M. HENRY Jean-Baptiste
- M. Sylvain JEAN-BAPTISTE, initiateur SAE
- M. LE PAPE Nicolas,
- Thierry LAMAIRE, initiateur, ouvrier club, encadrant enfants, adultes mardi
- Mme MORVAN Natacha, juge de bloc, de difficulté
- Mme NEVO Alexandra, aide encadrante
- Mme PAWLAK Lohana, initiateur SAE, encadrante jeudi, ouvrier de club
- M. PROVENZANO Frédéric, juge bloc et difficulté.
- Mme PROVENZANO Marina, initiateur SAE
- M. RAIMBAULT Stéphane, juge de bloc, de difficulté
- Mme ROSE Capucine, aide encadrant, gestion du site
- Mme TAREL Charlotte, initiatrice SAE
- M. VERVENT Yohann
- M WAUTHIER Didier, aide-encadrant, juge bloc et difficulté
- Mme WAUTHIER Océane, aide-encadrante, juge

Le club a perdu 38 % des adhérents.

Evidemment, la situation sanitaire a mis à mal la plupart de nos projets, sorties, compétitions etc.

Merci à tous les encadrants, qui sont restés fidèles malgré les difficultés de fonctionnement.

Pour la saison à venir, il va falloir relancer l'accès aux formations pour maintenir notre niveau d'encadrement et les autres formations notamment pour l'accès aux compétitions.

Pour les sorties, Stéphane est opérationnel, ne pas hésitez à le contacter si vous avez des envies. Cette saison, une sortie à la Toussaint, une sortie ski de fond, et plusieurs sorties fontainebleau, Chateau-Thierry ont été organisées mais pour beaucoup annulées.

Pour les compétitions, 3 projets : Compétition régionale de vitesse, compétition départementale de vitesse et de difficulté, compétition hors circuit mixte valides-non valides.

Nécessité de rechercher des sponsors privés en prévision de la baisse des subventions publiques nationales. Le président se tient prêt à rencontrer toute entreprise sujette à devenir nos sponsors. Cette saison, tous nos sponsors privés ont cessé leur partenariat.

Idée de nouveau partenariat avec Loxam à creuser. Toutes les autres bonnes idées sont à prendre.

Actions concrètes : fête du club : 26 juin, compétition de vitesse : 13 février 2022

Projets : faire vivre le mur : achat de prises et modules, utilisation de nacelle, équipes d'ouvreur pro en plus de notre équipe de bénévoles, reprendre les sorties

Idée au long terme : créer un centre de formation ? Créer une section sportive scolaire (anciennement sport étude)?

6 actions à poursuivre :

- Mise en place d'une relève compétitive dans chaque catégorie
- Reconnaissance et encouragements des éducateurs et encadrants
- Reconnaissance des jeunes comme futurs adultes responsables.
- Sollicitations de nouveaux encadrants au sein du club
- Formation de nouveaux encadrants et de nouveaux juges.
- Maintien des sorties en falaises ou en structures artificielles.

Points à débattre :

- Achat d'entrées en salles privées groupées avec autres clubs ou avec le CT
- Achat de matériel : prises, volumes et matériel de stockage et électrique
- Ouvrir les créneaux d'accès le midi et le week-end si encadrants disponibles.

Se pose encore le problème de budget pour l'achat notamment des cordes, du renouvellement de l'ouverture des voies par une équipe professionnelle avec nacelle.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Le rapport moral est voté à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice de janvier 2019 à décembre 2019, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Les comptes sont à l'équilibre malgré la baisse des cotisations, car il y a eu peu ou pas d'actions déficitaires (compétitions, ouvertures) et que le club n'a pas de charge fixe (prêt des locaux, pas de prestataires de service, pas de salariés.

Les baisses de tarif pour les anciens sur la saison passée, ont été faites sur la trésorerie du club car la fédération a refusé de rembourser une partie de la licence et de baisser la licence de la prochaine saison.

Résultats du sondage sur la cotisation de la saison prochaine : 66 % souhaitent un paiement par trimestre, 12 % paiement annuel, le reste sans opinion.

Idées : Adultes : montant de la licence arrondi au-dessus. Groupe compétition : avec 3 cours par semaine : 200€. Moins de 18 ans, pour les anciens – 50€

Paiement par trimestre : 3 chèques tout de suite : 1 chèque déposé en septembre, 2eme chèque Décembre, 3eme en mars. Sinon rendus si interdiction de grimper. Le premier chèque comportera au moins le montant de la licence fédérale afin que le club n'y sois pas de sa poche.

1 remarque de la salle sur le delta entre adultes Montfermeil et hors Montfermeil primo-adhérents : 50€ qui semble trop élevé.

Après présentation du budget de l'exercice 2020, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Et donne quitus au trésorier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 h 15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire.

